



Direction générale adjointe - Qualité de vie
Direction générale
275, rue Notre-Dame Est, 3^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1C6

PAR COURRIEL

Le 3 août 2026

M. Jean-Pierre Martel

OBJET : Commémoration du 325^e anniversaire de la signature du traité de la Grande Paix de Montréal

Monsieur Martel,

La mairesse de Montréal me prie de vous répondre au sujet des initiatives de commémoration de la signature du traité de la Grande Paix de Montréal auxquelles vous faites référence dans le message que vous lui avez adressé le 22 juillet dernier.

Je vous remercie d'abord de votre intérêt pour l'engagement de la Ville dans la reconnaissance de l'héritage et de la présence autochtone millénaire sur son territoire, qui a forgé son identité. Pour Montréal, il était en effet fondamental de souligner le 325^e anniversaire du traité de la Grande Paix, événement diplomatique majeur, qui marque un moment fondateur de coexistence, de dialogue et de reconnaissance mutuelle entre les peuples.

À ce titre, j'ai le plaisir de vous informer qu'en plus du parcours d'interprétation inédit créé au musée Pointe-à-Callière et où les visiteuses et visiteurs peuvent, jusqu'au 20 septembre prochain, revivre les événements ayant mené à la signature du traité et découvrir le seul exemplaire connu de ce document historique, divers événements de commémoration sont prévus le 4 août prochain, dont certains en présence de la mairesse et du chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador.

Nous vous invitons à suivre les annonces publiques à cet effet et vous convions tout particulièrement à assister aux célébrations qui auront lieu au parvis du pavillon du Lac-aux-Castors (parc du Mont-Royal) de 13 h à 16 h le 4 août, alors que sera proposée une relecture vivante de l'histoire à travers des perspectives autochtones. Vous trouverez tous les détails de cet événement en suivant ce lien : <https://150montroyal.ca/#celebrations-signature-traite-de-la-grande-paix-de-montreal>.

Nous vous remercions également pour votre suggestion de marquer notre reconnaissance de cet événement historique par l'attribution d'un nouveau toponyme à la rue Sherbrooke.

Ayant posé plusieurs gestes forts en collaboration avec les communautés autochtones ces dernières années pour renommer ou réaménager plusieurs lieux publics (par exemple, la rue Atateken, le parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne sur le flanc nord du mont Royal et le parc lonkwatia'tarò:ron dans l'arrondissement du Sud-Ouest), la Ville a aussi à cœur de refléter, à même son territoire, l'histoire autochtone de l'île. Comme vous pouvez l'imaginer, la modification du nom d'un lieu implique plusieurs critères à respecter et un processus précis à suivre. Afin d'assurer un traitement rigoureux des demandes, toute personne qui souhaite proposer un nom est invitée à utiliser le formulaire disponible à cette adresse : <https://montreal.ca/demarches/proposer-un-toponyme>.

Soyez assuré que la Ville de Montréal s'engage à œuvrer activement pour poursuivre ses démarches de réconciliation avec les peuples autochtones et pour rendre visible une présence millénaire trop longtemps ignorée.

En espérant le tout utile, nous vous transmettons, Monsieur Martel, nos plus sincères salutations.



Nadia Bastien

Directrice générale adjointe – Qualité de vie